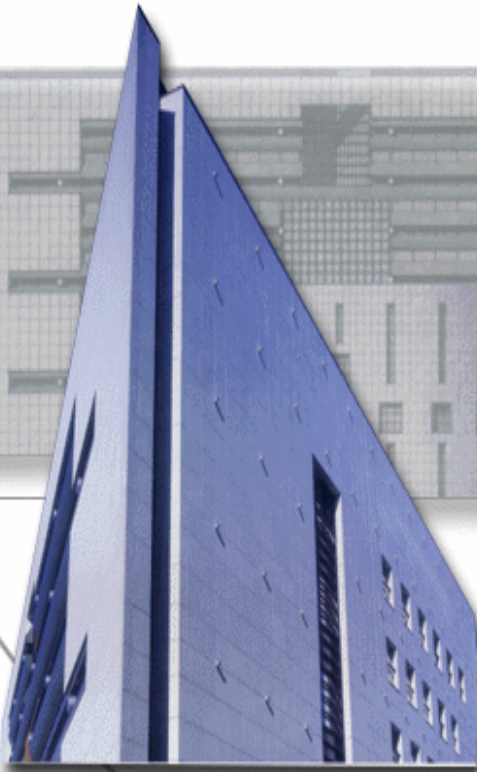


LES BIBLIOTHÈQUES



Rapport d'activité des
BIBLIOTHÈQUES
de l'ULB

2000 - 2001

***Ce rapport a été rédigé par Françoise Vandooren.
La mise en page a été réalisée par Anne Leroy.***

Rapport d'activité 2000-2001
Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. ORGANISATION GENERALE ET MISSIONS..... | 5 |
| 2. L'ANNEE ACADEMIQUE 2000/2001 EN QUELQUES CHIFFRES..... | 6 |
| 2.1. MOYENS BUDGETAIRES | 6 |
| 2.2. RECETTES | 8 |
| 2.3. RESSOURCES HUMAINES | 9 |
| 2.4. COLLECTIONS | 10 |
| 2.5. CIRCULATION DES OUVRAGES | 11 |
| 2.6. FREQUENTATION | 13 |
| 3. SERVICES AU PUBLIC : REALISATIONS 2000/2001 | 14 |
| 3.1. RESSOURCES DOCUMENTAIRES ELECTRONIQUES | 14 |
| 3.2. COLLECTIONS IMPRIMEES | 15 |
| 3.3. FORMATION DES UTILISATEURS | 15 |
| 3.4. ACCESSIBILITE DES OUVRAGES ET DES SERVICES | 16 |
| 3.5. POSTES PUBLICS | 16 |
| 3.6. DIFFUSION DE L'INFORMATION | 17 |
| 3.7. EN MATIERE DE DISCIPLINE ET DE SECURITE | 17 |
| 4. GESTION ET ORGANISATION INTERNE | 18 |
| 4.1. ACQUISITION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES | 18 |
| 4.2. GESTION DES COLLECTIONS IMPRIMEES | 19 |
| 4.3. GESTION DES RESSOURCES ELECTRONIQUES | 20 |
| 4.4. INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE | 21 |
| 4.5. MANAGEMENT | 22 |
| 5. COLLABORATIONS AU SEIN DE L'UNIVERSITE | 24 |
| 6. RAYONNEMENT ET RELATIONS EXTERIEURES | 26 |
| 6.1. ACTIVITES DE COOPERATION | 26 |
| 6.2. PROJETS R & D | 27 |
| 6.3. EXPERTISE | 28 |
| 7. PROJETS ET PERSPECTIVES | 29 |
| 7.1. INFRASTRUCTURES | 29 |
| 7.2. DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS | 29 |
| 7.3. NOUVEAUX OUTILS ET SERVICES ELECTRONIQUES | 30 |
| ANNEXE I : ORGANIGRAMME DU SERVICE BIBLIOTHEQUES EN 2001 | 33 |
| ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHEQUES 2000/2001 | 35 |
| II.1. COLLECTIONS | 35 |
| II.2. PRET | 38 |
| II.3. LOGISTIQUE | 41 |

1. ORGANISATION GENERALE ET MISSIONS

Le service *Bibliothèques*, dirigé par le Professeur Jean-Pierre DEVROEY, est une cellule du *Département de Supports aux Activités Académiques* de l'Université, coordonné par Mme Françoise d'Hautcourt. Le service Bibliothèques est organisé en quatre bibliothèques principales (Sciences Humaines, Droit, Sciences et Techniques, Médecine) et trois *antennes* (les bibliothèques de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité (IERL), de Pharmacie, et de l'Institut de Biologie et de Médecine Moléculaires), ainsi que sept départements qui forment le centre de gestion (Administration générale, Acquisitions, Catalogue, Recherche-Développement et Information Scientifique (RDIS), Informatique (DIB), Logistique, Réserve Précieuse + Dons & Echanges).

◆ Missions

Les missions de base de la Bibliothèque demeurent inchangées : assurer la filière complète de gestion de l'information à usage scientifique et sa mise à disposition à l'utilisateur final. Mais la réalisation de ces missions implique des activités de plus en plus diversifiées, directement liées au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Outre les services "traditionnels" de gestion de la documentation imprimée (acquisition de l'information, catalogage, préservation et classement des ouvrages, libre accès aux collections, prêt à domicile, espace de travail...), la Bibliothèque vise à fournir un ensemble de services directement liés à la documentation électronique et aux TIC : mise à disposition d'un matériel informatique performant et comprenant un nombre suffisant de postes de consultation, site WEB, bases de données et CD-ROM en réseau, consultation de CD-ROM en monoposte, accès aux périodiques électroniques via le réseau, formation des utilisateurs aux nouveaux outils d'accès à l'information, etc.

La multiplication des ressources électroniques et la diversité des points d'accès conduisent la Bibliothèque à développer de plus en plus ses compétences en informatique pour mettre en place des outils qui facilitent l'interconnexion entre toutes ces ressources documentaires électroniques disparates, afin de les rendre plus visibles et accessibles aux utilisateurs. Durant l'année académique 2000/2001, la Bibliothèque a entamé une réflexion profonde sur le développement de la bibliothèque électronique de l'ULB, ses contenus, ses outils de navigation, et son impact sur le personnel.

La Bibliothèque offre également ses services en matière d'achat et de catalogage à environ 135 bibliothèques et centres de documentation des services et laboratoires de l'université. Elle dispense aussi conseils et formations à des institutions ou sociétés extérieures.

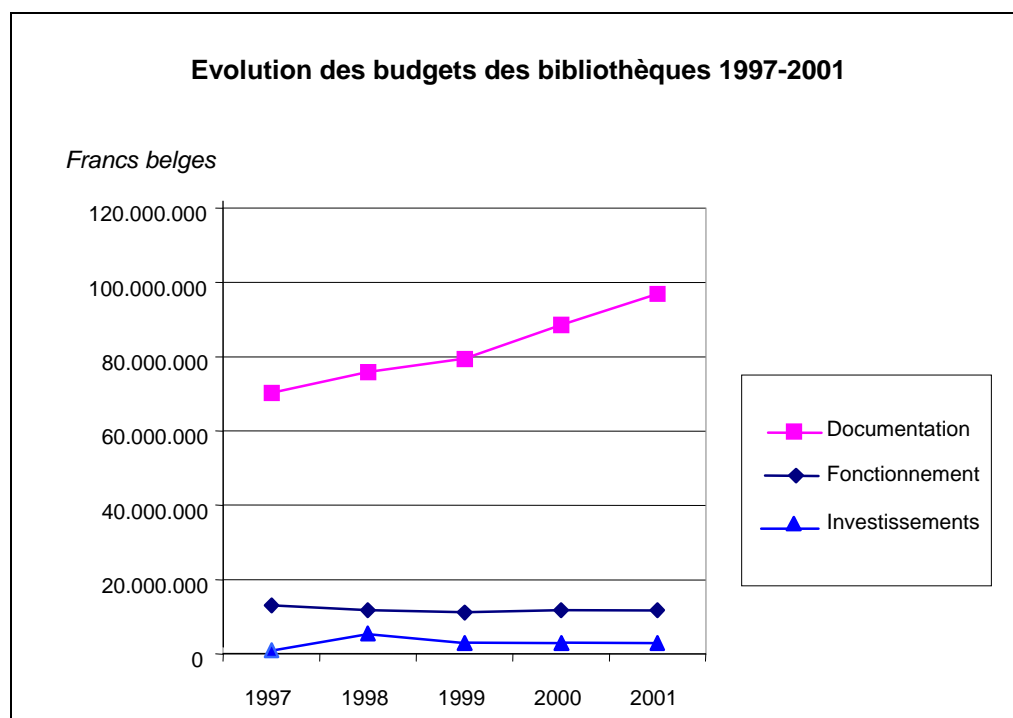
2. L'ANNEE ACADEMIQUE 2000/2001 EN QUELQUES CHIFFRES

(voir *Annexe II* pour plus d'informations d'ordre statistique)

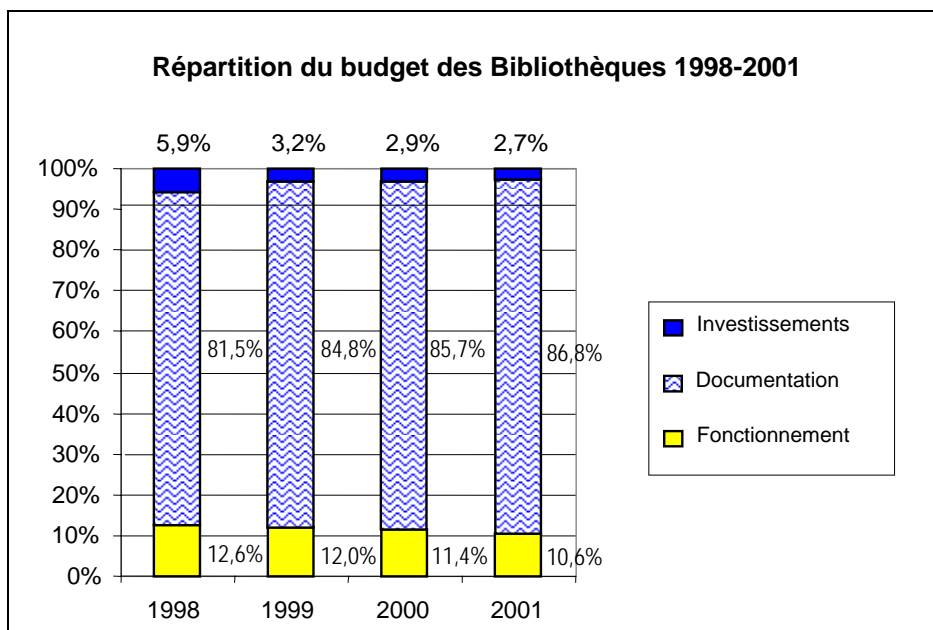
2.1. Moyens budgétaires

| Budget des bibliothèques | 1998 | % accr | 1999 | % accr | 2000 | % accr | 2001 |
|--------------------------|-------------------|-------------|-------------------|--------------|--------------------|-------------|--------------------|
| Fonctionnement | 11 791 000 | -5,0% | 11 201 000 | 5,3% | 11 791 000 | 0,0% | 11 791 000 |
| Documentation | 75 947 000 | 4,6% | 79 413 000 | 11,6% | 88 587 343 | 9,4% | 96 917 000 |
| Investissements | 5 500 000 | -45,5% | 3 000 000 | 0,0% | 3 000 000 | 0,0% | 3 000 000 |
| Total | 93 238 000 | 0,4% | 93 614 000 | 10,4% | 103 378 343 | 8,1% | 111 708 000 |

En 2001, le budget des Bibliothèques a augmenté globalement de 8%. Seul le secteur *Documentation* est en hausse (+9,4%), les deux autres postes, *Fonctionnement* et *Investissements*, sont restés stables. Depuis 1998, l'augmentation du budget documentaire est basée sur le principe du maintien du pouvoir d'achat documentaire. Avec une inflation moyenne des prix de la documentation scientifique de 10% par an sur le marché international, le budget documentaire est passé de 75 millions de francs en 1998 à près de 97 millions en 2001 (+30%); c'est le principal facteur d'augmentation du budget des bibliothèques.



Ainsi, la tendance observée au cours des trois dernières années se maintient-elle : le budget documentaire absorbe une part de plus en plus importante du budget global des bibliothèques, passant de 81,5% en 1998 à 87% en 2001.

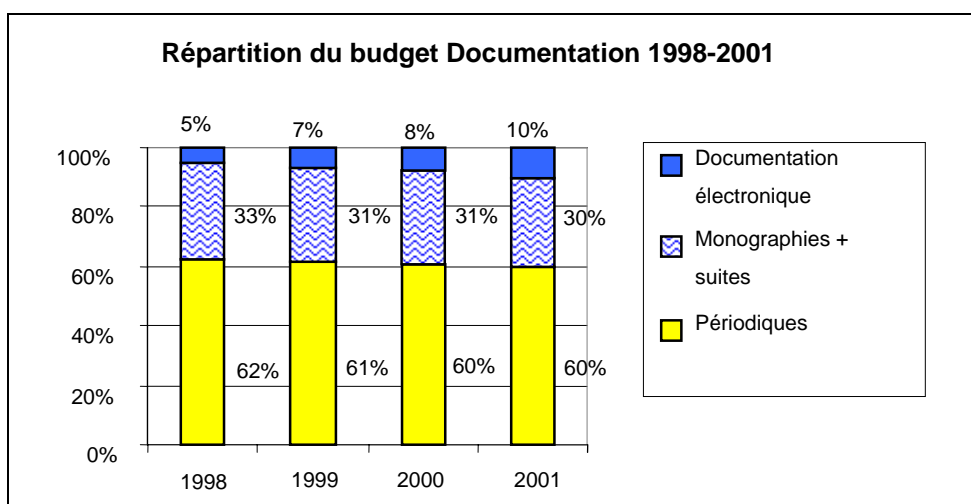
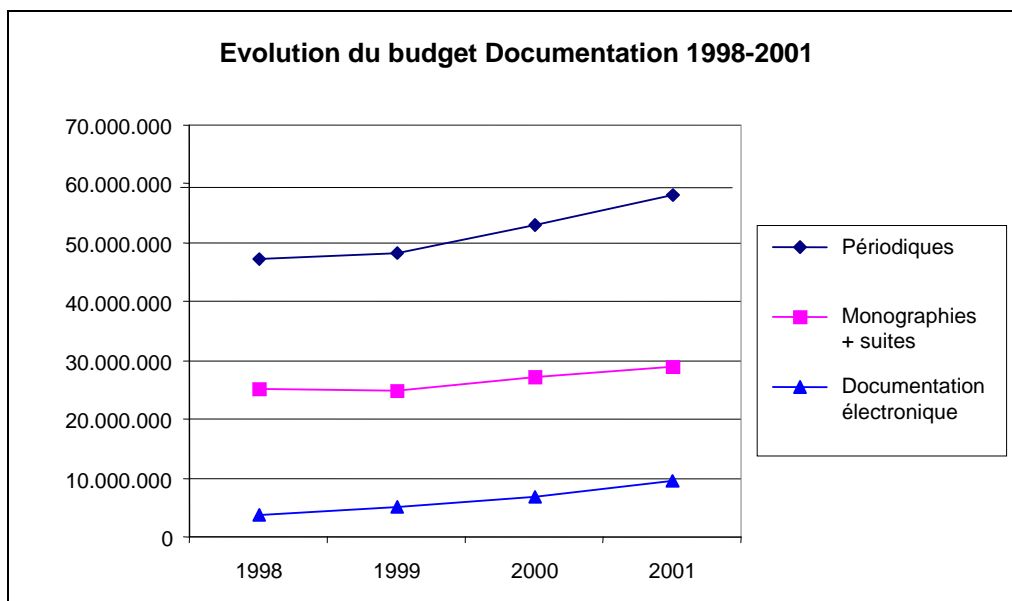


◆ Budget documentaire

| Documentation | 1998 | % <i>accr</i> | 1999 | % <i>accr</i> | 2000 | % <i>accr</i> | 2001 |
|-------------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|-------------------|
| -périodiques | 47 200 186 | 2,1% | 48 203 000 | 10,1% | 53 064 618 | 9,4% | 58 078 928 |
| -monographies + suites | 25 046 962 | -1,3% | 24 720 000 | 10,6% | 27 332 725 | 6,2% | 29 039 715 |
| -crédit extraord. (ouv.pr étud.) | | | 640 000 | 0,0% | 640 000 | -100 % | 0 |
| -crédit extraord. (nouv.ens.) | | | 600 000 | 0,0% | 600 000 | -51,3% | 292 016 |
| -documentation électronique | 3 699 852 | 41,9% | 5 250 000 | 32,4% | 6 950 000 | 36,8% | 9 506 341 |
| TOTAL | 75 947 000 | 4,6% | 79 413 000 | 11,6% | 88 587 343 | 9,4% | 96 917 000 |

En 2001, tous les secteurs de la documentation continuent d'augmenter. L'augmentation du budget des **périodiques** se maintient aux alentours des 10%. En revanche, on observe un léger tassement dans l'augmentation du budget des monographies et des suites (+6% vs. +10% en 2000). Le budget dévolu à l'achat de **documentation électronique** (ressources récurrentes¹) ne cesse de croître (+37%) et atteint 9,5 millions de francs. Il comprend un transfert du Crédit ordinaire (monographies/ périodiques) d'environ 770.000 francs pour le financement de bases de données donnant accès aux textes complets d'articles. Ce transfert reflète de manière tangible le passage du support imprimé à l'électronique. Le budget « documentation électronique » représente actuellement 10% du budget documentaire des bibliothèques.

¹ Les ressources électroniques non récurrentes, telles que dictionnaires, encyclopédies et autres monographies sur CD-ROM, ainsi que les CD-ROM accompagnant des ouvrages, sont à charge du budget « Monographies ».



Il faut souligner qu'au budget alloué par l'université pour l'achat de documentation électronique se greffent les subsides de la Communauté française, attribués via la BICfB (1,4 millions de francs), ainsi que des apports financiers ponctuels provenant de dons, tel que celui de l'Ambassade des Etats Unis pour l'achat de JSTOR. L'ensemble des ressources financières consacrées à l'achat de documentation électronique s'élève à 11,4 millions de francs en 2001, ce qui constitue le niveau de dépenses réel correspondant à l'offre de la Bibliothèque en documentation électronique récurrente.

2.2. Recettes

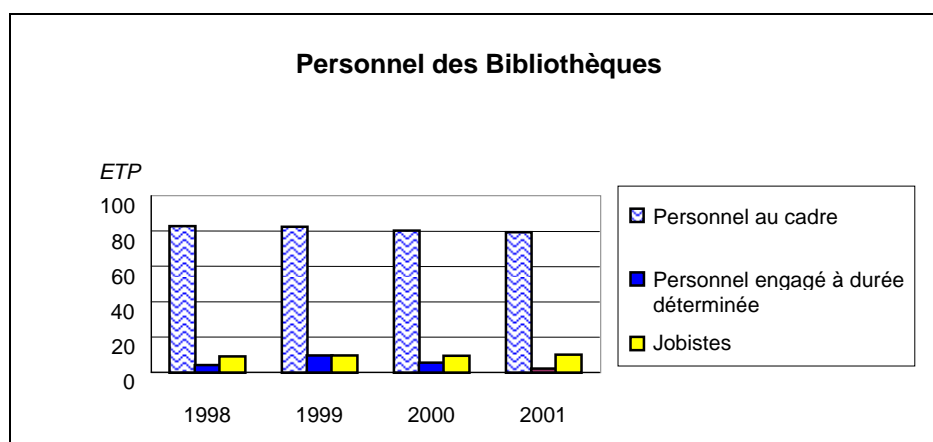
Les recettes engendrées par les activités des Bibliothèques, qui ont été versées au « pot commun » des recettes de l'Université en 2001, sont restées stables (4.284.202 FB).

| En FB | 1998 | accr. | 1999 | accr. | 2000 | accr. | 2001 |
|----------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|
| Recettes | 4 265 440 | 7% | 4 562 272 | -6% | 4 271 667 | 0,3% | 4 284 202 |

2.3. Ressources humaines

| PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES en ETP | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 |
|---|--------------|---------------|--------------|--------------|
| Personnel académique (non repris au cadre) | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Au cadre | 82,97 | 82,47 | 80,47 | 79,47 |
| • PATG | 77,97 | 76,97 | 74,97 | 73,97 |
| • Personnel Scientifique | 5 | 5,5 | 5,5 | 5,5 |
| Hors cadre | 12,9 | 19,1 | 14,8 | 12 |
| • Personnel engagé à durée déterminée (ATG + Scientifique sur projets) | 4 | 9,5 | 5,5 | 2 |
| • Jobistes | 8,9 | 9,6 | 9,3 | 10 |
| TOTAL | 97,87 | 103,47 | 97,27 | 93,47 |

Dans le cadre du plan de réduction du personnel 1998-2002, adopté par le Conseil d'Administration de l'Université en 1998, un poste d'un ETP libéré par un départ naturel n'a pas été remplacé. Le personnel au cadre des Bibliothèques s'élève à 79,47 ETP en août 2001, soit une diminution de 3,5 ETP depuis 1998. Il faut souligner en outre le statut précaire d'un certain nombre de personnes qui occupent des postes au cadre (assistants, contrat de remplacement) depuis plusieurs années, et dont le mandat arrive prochainement à échéance. Le personnel hors cadre est réduit à 2 ETP engagés à durée déterminée, trois projets R&D étant arrivés à leur terme au cours de l'année académique 1999-2000.



2.4. Collections

◆ Monographies

Fin 2000, 620.393 monographies étaient répertoriées dans le catalogue informatisé des Bibliothèques, soit 33.000 de plus qu'en 1999. En moyenne 47% des ouvrages sont disponibles en accès libre, dans les bibliothèques ou les séminaires (de 41% en BSH, à 100% des monographies en sciences et techniques). En BSH, tous les livres acquis depuis 1994 sont disponibles en libre accès.

En 2000, 22.000 nouvelles notices de monographies ont été intégrées dans le catalogue.

◆ Périodiques courants imprimés

En 2001, le nombre de périodiques en abonnement s'élève à 4.225 titres (2.990 périodiques payés par les comptes facultaires (budget documentaire de la Bibliothèque), et 1.235 payés par les services).

Le nombre de périodiques reçus en dons et échanges est estimé à 1200.

◆ Documentation électronique

En 2000-2001, les licences d'utilisation de deux nouvelles bases de données importantes ont été acquises en consortium (SciFinder en chimie, et CAB en agronomie), ainsi que la licence d'accès à Science Direct, plate-forme de consultation de 1200 titres de périodiques dans tous les domaines, disponibles en texte intégral, essentiellement publiés par Elsevier.

Le nombre d'abonnements à des bases de données documentaires est passé de 47 en 2000 à 55 en 2001 (30 licences réseau, 17 licences monoposte et 8 accès Internet). Parmi ces bases de données, treize ont été acquises en consortium.

Les ressources accessibles sur le réseau des bibliothèques sont de plus en plus nombreuses : 45 bases de données, soit 15 de plus qu'en 2000, et près de 3.500 titres de périodiques électroniques.

◆ Autres documents

Le catalogue a été enrichi notamment de 1.933 mémoires et de 1.172 documents vidéo.

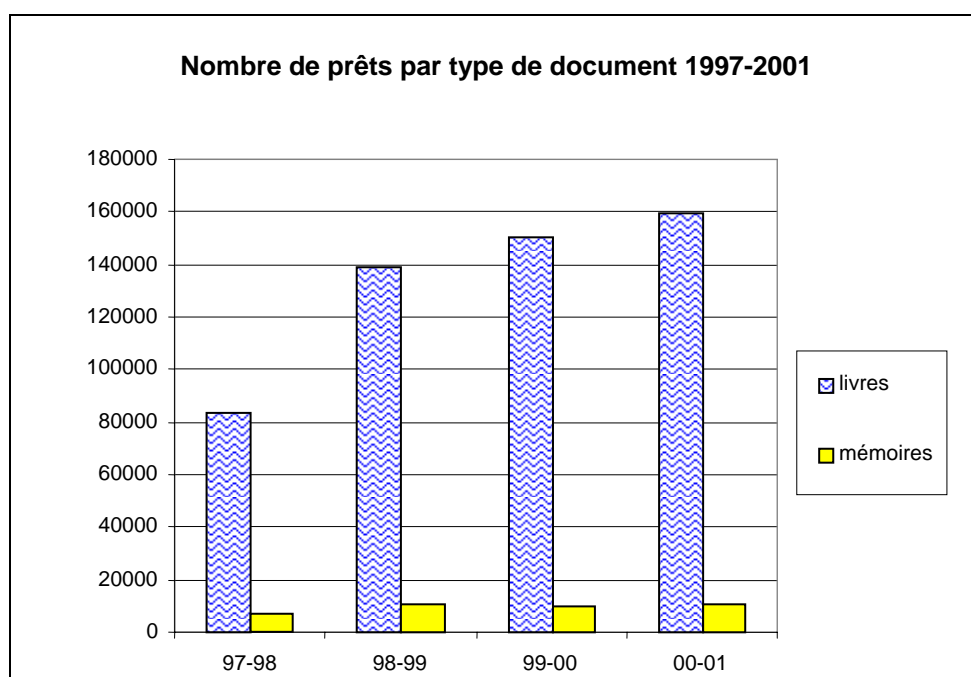
Au total, le catalogue informatisé compte près de 720.000 enregistrements de tous types fin 2000.

2.5. Circulation des ouvrages

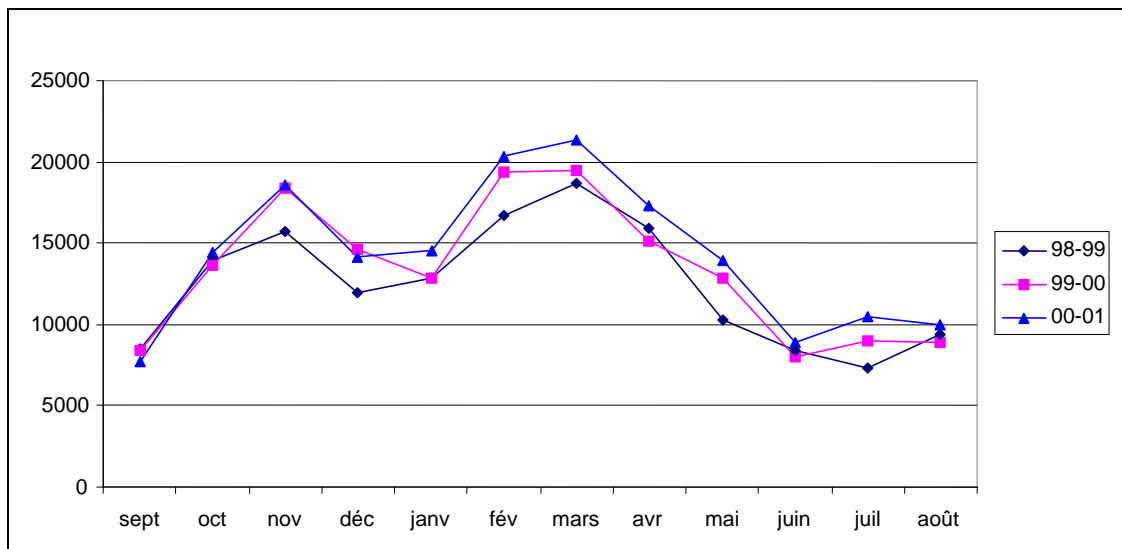
◆ Prêt

| Nombre de sorties par type de document | de 10/97 à 08/98 | accr. | 1998/99 | accr. | 1999/2000 | accr. | 2000/01 |
|--|------------------|------------|----------------|-----------|----------------|-----------|----------------|
| - livres | 83 410 | 67% | 138 921 | 8% | 150 678 | 6% | 159 202 |
| - mémoires | 6 876 | 52% | 10 483 | -4% | 10 020 | 8% | 10 832 |
| - varia | | | 81 | 62% | 131 | 44% | 189 |
| Total sorties | 90 286 | 66% | 149 485 | 8% | 160 829 | 6% | 170 223 |

Durant l'année académique 2000/2001, plus de 170.000 prêts de documents ont été enregistrés, soit une augmentation de 10.000 prêts (+6%) par rapport à l'année précédente. On constate que le nombre de prêts ne cesse de croître chaque année.



Les variations saisonnières restent inchangées, avec des maxima durant les mois d'octobre et novembre et de février à avril, qui correspondent aux périodes de remise des travaux avant les sessions d'examens.



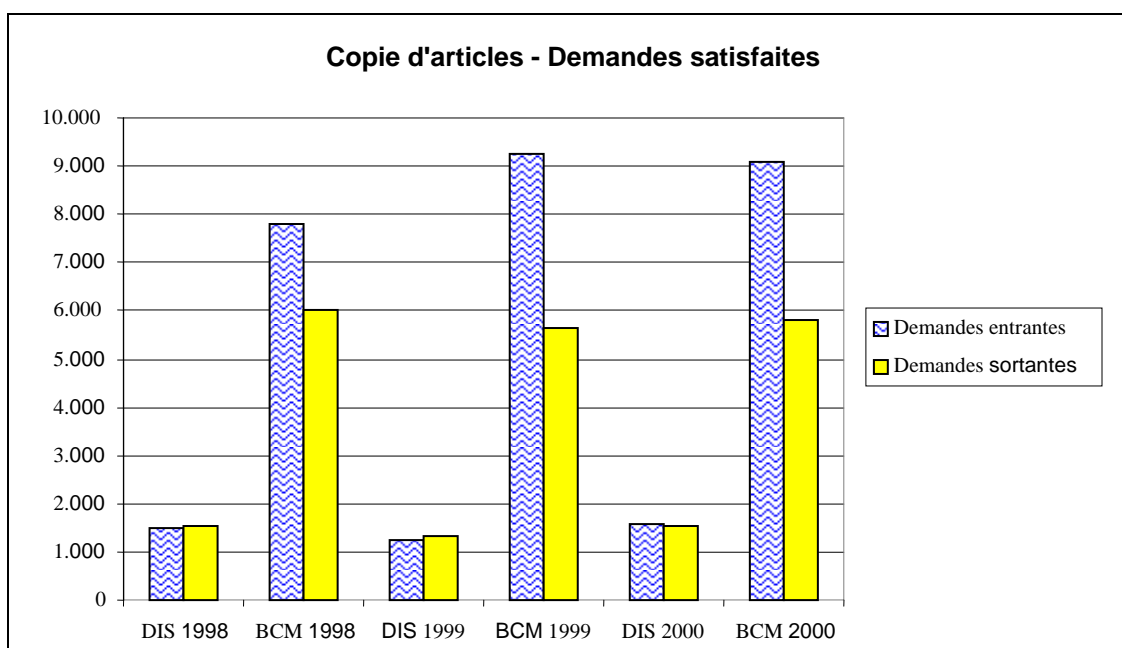
◆ Prêt inter-bibliothèques (PIB)

Demandes entrantes

- volume global : 15.143 (-1%)
- taux de succès : passe de 74% à 77% (11.638 demandes)
- copies d'articles : constituent 93% des demandes, dont 85% sont adressés à la centrale PIB Médecine.
- prêt d'ouvrages (demandes adressées à la centrale PIB Solbosch) : +12%

Demandes sortantes

- volume global : 8.756 (+5%)
- taux de succès : stabilisation à 93% (8.184 demandes)
- copies d'articles : constituent 90% des demandes, dont 79% sont adressés à la centrale PIB Médecine.
- prêt d'ouvrages (demandes émanant de la centrale PIB Solbosch) : +12%



A la centrale PIB du Solbosch, 38% des demandes ont été envoyées via l'interface de commande électronique PIBel, laquelle remplace progressivement le fax.

2.6. Fréquentation

| Nombre de passages au compteur | 1997 | accr. | 98-99 | accr. | 99-00 | accr. | 00-01 |
|--------------------------------|------------------|------------|------------------|-------------|------------------|------------|------------------|
| BSH | 1 467 823 | -2% | 1 434 579 | 0,0% | 1 434 965 | -5% | 1 362 397 |
| Droit | 211 459 | -6% | 197 940 | 0,1% | 198 128 | -11% | 176 140 |
| Total | 1 681 279 | -3% | 1 632 519 | 0,0% | 1 633 093 | -6% | 1 538 537 |

Le nombre de passages enregistrés par les portillons d'entrée des bibliothèques de sciences humaines et de droit, s'élève à 1.538.537 pour l'année académique 2000/2001. La fréquentation de ces bibliothèques a baissé en moyenne de 6% par rapport à l'année précédente.

L'occupation des séminaires à la bibliothèque des Sciences Humaines a augmenté de 10% (9.215 heures).

2.7. Logistique

| INFRASTRUCTURE des Bibliothèques au 31/12/99 | Total |
|--|---------------|
| Surface des locaux en m² | |
| • Salles ouvertes au public | 16 815 |
| • Bureaux | 4 065 |
| • Magasins de livres | 4 640 |
| • Dépôt | 1 000 |
| Total | 26 520 |
| Nombre de places de travail dans les bibliothèques | 2 979 |
| MATERIEL A USAGE DU PUBLIC | |
| Nombre de PC postes de consultation disponibles dans les bibliothèques | 163 |
| Nombre de photocopieurs | 26 |
| MATERIEL A USAGE PROFESSIONNEL | |
| Nombre de PC professionnels | 118 |

3. SERVICES AU PUBLIC : REALISATIONS 2000/2001

3.1. Ressources documentaires électroniques

En 2000/2001, les accès payants à certaines bases de données, comme Medline, ont été supprimés. En outre l'accès aux ressources électroniques a été généralisé à tout le réseau ULB pour autant que la licence l'autorise. Le nombre de bases de données accessibles en réseau continue d'augmenter :

- la plate-forme ULCA (ULB Libraries Cd-rom Access) permet de consulter 31 bases de données avec une interface Windows ;
- la plate-forme ERL donne accès à 14 bases de données régulièrement mises à jour. En marge des références bibliographiques, elles indiquent les périodiques (holdings) qui sont disponibles à l'ULB. En outre, un lien est établi vers le texte complet de l'article quand celui-ci est disponible sous format électronique (outil SilverLinker).

Une nouvelle base de données spécialisée en chimie, *SciFinder*, acquise en consortium, a été installée sur environ 55 postes d'utilisateurs au sein de l'université. Grâce à son interface spécifique, elle permet de faire des recherches sur des substances chimiques, ce qui n'était pas possible dans les *Chemical Abstracts*. Cette nouvelle fonctionnalité connaît un grand succès (moyenne de 186 recherches par mois).

L'accès à des bases de données spécialisées qui permettent de faire des recherches avancées, comme *SciFinder* et *Inspec* sous ERL, a réduit considérablement le taux de consultation des serveurs commerciaux, qui requiert l'intervention d'un bibliothécaire spécialisé (-67%) : 84 consultations ont été effectuées en 2001, pour 251 en 2000 et 166 en 1999. Ces outils répondent donc parfaitement aux exigences des chercheurs et augmentent leur autonomie.

La *Bibliothèque électronique économique* (BEE) continue de se développer et offre désormais une plate-forme d'accès direct à un millier de titres de périodiques en texte intégral. Ses collections s'étoffent avec, notamment, l'accès à *Econbase*, une base de données bibliographiques dans le domaine des affaires et de la gestion (79 périodiques en texte intégral). La BEE est devenue l'interlocuteur privilégié de la faculté de Sciences sociales, politiques et économiques et de l'École de Commerce Solvay en matière de ressources documentaires.

En ce qui concerne les périodiques électroniques, près de 3.500 titres sont accessibles en texte complet. Ils comprennent :

- les versions électroniques qui sont disponibles gratuitement avec l'abonnement au périodique imprimé.
- les 1200 titres de périodiques d'Elsevier disponibles via la plate-forme Science Direct. Celle-ci offre une interface de recherche simple et

conviviale, elle permet de personnaliser un profil de recherche et de se faire avertir des nouveaux articles qui y correspondent (« alertes »).

- les collections de JSTOR, ABI et Econbase.

Les périodiques électroniques disponibles à l'ULB sont accessibles de différentes manières :

- via la plate-forme de recherche de l'éditeur (Science Direct, JSTOR, site Web de chaque éditeur), laquelle permet de faire une recherche sur le sommaire des périodiques, voire sur le contenu des articles ;
- via SwetsNet qui permet de faire une recherche sur les sommaires de 17.000 périodiques, et fait le lien vers le texte intégral si nous y sommes abonnés. Cet outil reste peu satisfaisant ; le système est lent et incomplet (17% des titres auxquels la bibliothèque a accès gratuitement ne sont pas encore disponibles via SwetsNet). La possibilité de consultation via ADB, interface développée par la VUB, est à l'étude ;
- via le catalogue de l'ULB, dans lequel les titres des périodiques sont répertoriés et un pointeur vers la version en ligne est intégré. Etant donné l'augmentation rapide des titres disponibles, des procédures de dérivation automatique de notices ont été envisagées et sont en cours de test ;
- via des listes alphabétiques et des répertoires thématiques, maintenues par les bibliothèques sur leur site Web ;
- via certaines bases de données bibliographiques sous ERL qui établissent un lien vers le texte intégral des articles répertoriés quand la version électronique est disponible.

3.2. Collections imprimées

Parallèlement aux ressources électroniques, les collections imprimées continuent de se développer. Citons à titre d'exemple :

- le Fonds Ganshof qui comprend 18.000 tirés à part sur l'histoire médiévale et l'histoire du droit connaît un succès croissant.
- un fonds d'éthique des affaires a été intégré aux collections en libre accès de la BSH.
- une partie des collections du Centre de Droit international a été intégrée à la Bibliothèque de Droit, et le traitement du fonds de criminologie a été achevé (catalogage et classification).

3.3. Formation des utilisateurs

Un local de formation a été spécialement aménagé à la Bibliothèque des sciences humaines. Equipé de matériel de projection et de postes individuels, il permet d'offrir des formations plus ciblées, accompagnées d'exercices pratiques sur les produits présentés.

En 2000/2001, des formations à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques ont été organisées pour deux nouveaux publics :

- pour les membres des corps académique et scientifique : formations à l'utilisation des TIC organisées en collaboration avec le CTE, et formations spécifiques à SciFinder ;
- pour des bibliothécaires africains, dans le cadre d'un stage organisé avec la CUD (Commission de Coopération universitaire au Développement du CIUF).

Parallèlement, les autres activités de formation ont été maintenues :

- l'initiation à la recherche en bibliothèque pour les étudiants de l'ULB, d'autres instituts supérieurs et pour les rhétoriciens. La participation aux séances de démonstration tout public est en baisse, signe d'une familiarité croissante des étudiants avec des outils d'interrogation en ligne.
- des formations plus spécifiques réalisées en partenariat avec les enseignants, particulièrement en sciences humaines et droit, avec l'Ecole de santé publique, et dans une moindre mesure en sciences exactes et appliquées. En Faculté de Médecine, malgré les contacts pris à différents niveaux, les propositions de formation aux produits documentaires n'ont pas abouti.
- des programmes plus spécifiques de formation continue pour les demandeurs d'emploi et le secteur privé (programme NIT¹, New Information Technologies).

Au total, 2275 étudiants ont participé à l'une des 102 séances de formation (soit environ 153 heures) organisées durant l'année académique 2000/2001.

3.4. Accessibilité des ouvrages et des services

A la Bibliothèque des sciences humaines, les horaires réduits de vacances ont été supprimés. La Bibliothèque est restée ouverte de 9h à 17h pendant toutes les vacances d'été.

En outre, l'automate de prêt qui permet aux lecteurs d'effectuer les opérations de prêt en self-service, est accessible au public depuis mars 2001. 12% des prêts ont été réalisés avec l'automate en 2001.

3.5. Postes publics

Le processus de remplacement de l'ensemble du parc des postes publics dans les bibliothèques s'est poursuivi et est réalisé à 50%.

En revanche, les possibilités d'imprimer et de télécharger des données à partir des postes publics (résultats de recherche, articles électroniques...) sont

¹ Le programme NIT est soutenu par le Fonds Social Européen et le Fonds des Entreprises Métallurgiques du Brabant (FEMB).

actuellement très réduites dans les bibliothèques. Un système centralisé d'impression et de déchargement est à l'étude et devrait être installé dans le courant de l'année 2002.

3.6. Diffusion de l'information

La liste de discussion mise en place par la Bibliothèque des sciences et techniques connaît un succès grandissant. Les 126 personnes inscrites (vs. 82 l'année précédente) sont régulièrement informées des nouveaux produits.

La rubrique « Acquisition » du site Web des bibliothèques¹ présente un « Guide de l'acheteur » expliquant toutes les procédures d'achat et offrant de nombreux liens utiles.

3.7. En matière de discipline et de sécurité

En 2001, le récolement en BSH a montré que le nombre d'ouvrages volés continue de baisser (0,35% en 2001 vs. 0,41% en 2000 et 1,30% en 1999). Les nombreux cachets « ULB » apposés sur les livres gardent leurs effets dissuasifs.

Moins de contrôles sporadiques du respect des consignes ont été effectués dans les bibliothèques. Le maintien de la discipline est une charge de travail assez lourde pour le personnel par le stress qu'il suscite et les réactions agressives des utilisateurs appréhendés en infraction.

¹ http://www.bib.ulb.ac.be/ACQ/dd_acq-commandes.htm

4. GESTION ET ORGANISATION INTERNE

4.1. *Acquisition de ressources documentaires*

◆ **Ouvrages imprimés**

Le Service des Acquisitions a poursuivi sa politique d'achat via Internet, auprès de bouquinistes, de livres usagés quand les titres sont épuisés chez les éditeurs, ce qui a permis de répondre à 40% des demandes d'ouvrages épuisés.

Le service reste vigilant aux conditions de vente des fournisseurs et les sélectionne en fonction de l'éditeur des ouvrages à commander afin de bénéficier des meilleures remises.

◆ **Achat de ressources électroniques en consortium**

Les achats en consortium, par le biais de la BICfB, de licences d'accès à des bases de données et à des périodiques électroniques se sont poursuivis, permettant, d'une part, de réaliser des économies substantielles sur le prix d'achat initial et, d'autre part, de bénéficier de subsides de la BICfB. Grâce à ces conditions particulières et à l'augmentation de 3,5 millions de francs du budget « documentation électronique », octroyé par les autorités de l'ULB, de nouvelles ressources importantes ont pu être acquises :

- SciFinder, base de données en chimie, subsidiée à 30% par la BICfB ;
- CAB, base de données en agronomie, bénéficiant de 57% de remise et subsidiée à 50% par la BICfB ;
- Science Direct, plate-forme d'accès aux 1200 périodiques électroniques d'Elsevier, subsidiée par la BICfB uniquement pour 2001 à concurrence de 2 millions de francs pour l'ensemble des universités, soit environ 30% du surcoût de la licence électronique totale. L'achat en consortium a permis de négocier l'accès à la totalité des titres Elsevier, au lieu des seuls périodiques auxquels les universités sont actuellement abonnées, soit 600 titres supplémentaires. Il a aussi permis d'inclure l'Hôpital Erasme et l'Institut Bordet parmi les sites universitaires ayant accès à Science Direct. En outre, grâce au mécanisme d'équilibrage des coûts entre les trois grandes universités de la CfB, l'ULB a pu annuler des abonnements à des périodiques imprimés d'Elsevier, et ainsi en réduire les coûts de 8%, tout en ayant accès à la version électronique. Ces annulations ont été faites en concertation avec les délégués facultaires dans des commissions spécialement établies à cet effet. Notons toutefois que les économies réalisées par l'annulation d'abonnements « papier » ont été dépassées par le surcoût de la licence aux versions électroniques.

Outre l'achat de nouveaux produits, le consortium a permis d'obtenir des réductions de 28% à 83% sur des abonnements existants (bases de données SilverPlatter), ainsi qu'une subsidiation de 50% par la BICfB.

Enfin, des négociations ont été entamées avec ISI, *Institute for Scientific Information*, pour l'achat en consortium de licences d'accès à des bases de données, dont le « *Web of Science* ». Elles ont abouti à la signature d'un contrat en mars 2002 pour l'accès à quatre bases de données de premier ordre : *Web of Science*, *Current Contents Connect*, *Journal Citation Reports*, *Essential Science Indicators*.

Si les achats en consortium permettent de bénéficier de réductions intéressantes, ils induisent en revanche des mécanismes contraignants que ce soit concernant le nombre d'institutions participantes ou leurs engagements budgétaires. Si le contrat est conclu pour un an, il ne pourra être renouvelé que si les conditions initiales sont respectées, notamment le nombre minimal de participants. Si le contrat est pluriannuel, les autorités académiques doivent alors s'engager à maintenir le budget nécessaire sur la durée du contrat (3 ans pour Science Direct et ISI).

4.2. Gestion des collections imprimées

◆ Evaluation des collections imprimées

L'évaluation et l'actualisation des collections de la BSH ont été poursuivies afin de déceler des lacunes éventuelles dans certains domaines, d'identifier les ouvrages les plus consultés, de désherber régulièrement les rayons en libre accès. Les états de collections des périodiques en sciences humaines ont été entièrement révisés et corrigés.

◆ Espaces de stockage/ Conservation des documents

L'accroissement des collections dans les magasins fermés reste problématique. On observe une saturation progressive des espaces de stockage dans les bibliothèques.

A la BSH, suite à l'étude entamée l'année passée sur la gestion des collections conservées en magasin fermé, le fonds CDU est en cours de reclassement et les ouvrages les plus anciens sont transférés à la Réserve Précieuse. Mais les magasins de celle-ci arrivent à saturation.

A la BST, les numéros anciens des collections en accès libre ne sont plus transférés en réserve par manque de place.

Dans toutes les bibliothèques, un désherbage s'avère indispensable mais il doit tenir compte de deux facteurs importants :

- la pertinence des périodiques imprimés, qui doit être mesurée en fonction de leur accessibilité sous format électronique ;
- les perspectives de coopération entre bibliothèques scientifiques au niveau national pour assurer la conservation partagée des collections imprimées. Ces questions ont été discutées lors d'un séminaire national sur le développement en commun des collections, organisé par les Bibliothèques de l'ULB et de l'UIA en novembre 2001.

◆ **Catalogage rétrospectif et traitement des dons**

Chaque année, les catalogueurs encodent un nombre croissant d'ouvrages dans le catalogue (19.161 notices de monographies en 1999, 22.151 notices en 2000, soit 2000 notices de plus !), sans compter les titres de périodiques imprimés et électroniques et les autres types de documents. Le recours à des sources de dérivation de notices catalographiques permet d'améliorer le processus de catalogage mais nécessite une formation du personnel. Outre les nouvelles acquisitions, ils encodent aussi les collections présentes dans des séminaires extérieurs aux bibliothèques, les fonds rapatriés aux bibliothèques et les dons de plus en plus nombreux, et ceci sans moyens supplémentaires. Le traitement des dons pose particulièrement problème : une politique doit être définie afin de garantir un traitement efficace des ouvrages reçus, de plus en plus nombreux et de qualité variable, qui induisent une charge de travail supplémentaire assez lourde (tri, classement, catalogage) et pèsent également sur les espaces de stockage disponibles.

Aux collections nouvelles s'ajoute le catalogage rétrospectif des collections de sciences humaines et de la Réserve Précieuse (collections existantes qui ne sont pas encore répertoriées dans le catalogue informatisé). Celui-ci ne peut actuellement se faire qu'avec l'aide d'étudiants-jobistes, dans les limites des budgets octroyés.

4.3. Gestion des ressources électroniques

◆ **Groupes de travail**

L'expansion des collections électroniques conduit la Bibliothèque à réfléchir à de nouvelles procédures d'acquisition et de gestion de la documentation électronique.

Le groupe à mandat « Périodiques électroniques » a réalisé une analyse fonctionnelle de la gestion des périodiques électroniques et a proposé de nouvelles procédures qui s'articulent autour de trois axes : exhaustivité, cohérence, efficacité. Un outil de gestion centralisé s'avère indispensable et l'intégration dans UNICORN des informations concernant les ressources électroniques (coût, accès, licence etc) est en cours de réalisation.

Le groupe à mandat « Consultation des CD-ROM » a étudié les problèmes de catalogage des CD-ROM monopostes et les possibilités de prêt à domicile et de consultation à la salle multimedia de la BSH. La sécurité des données reste problématique à cause de l'instabilité de Windows. Une solution de restauration automatique est à l'étude.

Suite aux travaux du groupe à mandat « Iconothèque numérique », le groupe TINA (Tests d'Iconothèque Numérique Approfondis) a été mis en place afin de tester et évaluer quelques logiciels de gestion d'images de manière approfondie, sans coûts additionnels. Les tests ont porté sur deux logiciels, Alexandria et Content dm. La décision d'achat de ce dernier fut prise fin 2001. Le déploiement du service permettant de créer, gérer et consulter des

collections d'images numériques, mises à disposition par les enseignants, est prévu pour la rentrée académique 2002-2003.

◆ **Réflexion sur les contenus et les outils de la « Bibliothèque électronique »**

L'augmentation rapide du nombre de ressources documentaires électroniques accessibles aux utilisateurs, la diversité des contenus, des supports et des points d'accès ont conduit la Bibliothèque à engager une réflexion, avec le personnel et avec les autorités académiques, sur le développement de la bibliothèque électronique. Au cours de séances d'information et de débat, les enjeux et les défis de la bibliothèque électronique ont été présentés, abordant les aspects des contenus, des technologies et de la formation du personnel. La réflexion a conduit à une conception globale de la bibliothèque électronique, structurée suivant quatre axes de développement : les collections, les outils, les produits et les usagers.

4.4. Infrastructure informatique

Afin de gérer le nombre croissant de ressources documentaires électroniques mises à la disposition des utilisateurs, le DIB (Département Informatique des Bibliothèques) assure la gestion quotidienne d'un véritable « centre de calcul » de 31 serveurs, du système de gestion UNICORN qui comprend le catalogue informatisé (720.000 notices), de 45 titres de CD-ROM en réseau, ainsi que d'un parc de 118 PC professionnels et 163 postes publics. Le renouvellement du parc informatique public s'est poursuivi, avec le remplacement de 71 postes au total.

◆ **UNICORN**

L'installation de la nouvelle version (« Workflows ») de UNICORN, le système de gestion des bibliothèques, a apporté une simplification et une meilleure ergonomie des méthodes de travail dans les modules de prêt et de catalogage. La formation du personnel aux nouvelles fonctionnalités a été organisée et effectuée en interne avec succès, de front avec le travail quotidien.

Un programme de traduction automatique des sujets (indexation dans Unicorn) a été développé et testé, mais doit encore être optimisé. A terme, ce programme apportera une simplification du travail et une réduction du temps d'indexation.

Une documentation étendue a été rassemblée sur les thèmes de la bibliothèque électronique, serveurs d'eprints, de thèses électroniques et les nouveaux protocoles de communication (OAI, ETD, OpenURL, XML...). Le DIB a adapté les systèmes et procédures aux nouvelles normes internationales :

- OAI-XML : configuration de Unicorn permettant l'exportation de données bibliographiques en XML ;

- Z39.50 : mise en place d'une plate-forme de collaboration pour un catalogue collectif belge répondant aux normes Z39.50 et OAI ;
- Open Linking : étude du concept et des enjeux du linking, expliqués aux agents des bibliothèques. Le développement et l'installation d'une solution de « Open Linking » sont à l'étude en collaboration avec la VUB.

Le DIB envisage la configuration prochaine du système pour le transfert des commandes d'ouvrages par EDI.

◆ **Le réseau**

Avec l'augmentation des ressources documentaires électroniques, l'infrastructure réseau dans les bâtiments des bibliothèques avait atteint ses limites et n'offrait plus un débit suffisant. Une connexion au « backbone » du réseau ULB depuis la salle des machines des bibliothèques a apporté une amélioration de la rapidité du réseau.

En ce qui concerne le contrôle d'accès à Internet, l'absence de firewall efficace sur le réseau ULB nuit au bon fonctionnement du proxy installé par le DIB. Celui-ci est donc contraint d'installer un firewall sur les postes publics eux-mêmes.

4.5. Management

◆ **Gestion des ressources humaines**

En 2000, le Directeur a rencontré tous les membres du personnel par petits groupes afin d'entendre leur point de vue sur l'évolution de leur travail ; ces rencontres ont conduit autant que possible à une amélioration des conditions ou de l'organisation du travail. Par ailleurs, la mobilité interne a permis de résoudre un certain nombre de problèmes d'encadrement dans les bibliothèques.

La planification et l'organisation des services au public restent un exercice difficile, particulièrement dans le contexte d'augmentation du nombre de visites des bibliothèques et de la formation continuée du personnel.

Il faut souligner la motivation, la capacité d'adaptation, l'effort de formation permanente et le dynamisme des agents de la Bibliothèque qui sont à la base de la performance et la qualité des services, tant au niveau de leur engagement personnel que du travail réalisé dans les nombreux groupes « transversaux ». Ces groupes de travail sont créés pour étudier des problèmes particuliers et proposer des solutions. Ils permettent aux agents de participer à une réflexion qui dépasse souvent le cadre strict de leur travail quotidien et créent une dynamique très motivante pour le personnel.

◆ **Communication interne**

L'Intranet des bibliothèques continue de s'étoffer. Les manuels d'aide à l'utilisation des divers modules de UNICORN, le système de gestion des

bibliothèques, ont été mis en ligne. La BSH a développé son propre Intranet diffusant les informations utiles au travail journalier de ses agents.

◆ **Infrastructures**

Plusieurs vols ont été commis à la Bibliothèque de Médecine début 2001. Tout le matériel volé n'a pas encore pu être remplacé, notamment le scanner du service ScanMed (libre service de numérisation d'articles). En collaboration avec le service de Surveillance, la sécurité a été renforcée.

Le projet d'aménagement d'un espace de détente/cybercafé à l'entrée de la BSH a été présenté au Département des Services à la Communauté, mais n'a pas abouti. Un tel espace résoudrait le problème de la monopolisation des postes publics pour le courrier électronique et l'absence de cafétéria dans la bibliothèque.

Une étude des besoins a été réalisée concernant l'introduction de cartes à puce comme carte unique de lecteur, de paiement et d'accès dans les bibliothèques. La société Xafax a soumis une offre d'adaptation du système existant, basé sur les cartes magnétiques, et un accord a été conclu en juillet 2001. La mise en œuvre du système de paiement par carte à puce a été réalisée en février 2002. La carte à puce a été nommée « carte de campus » afin d'indiquer délibérément les possibilités d'utilisation en dehors des bibliothèques.

5. COLLABORATIONS AU SEIN DE L'UNIVERSITE

◆ Avec le CTE

La collaboration entre la Bibliothèque et le Centre des Technologies pour l'Enseignement (CTE) s'est concentrée sur :

- les aspects de formation des utilisateurs : mise en place de formations dans le cadre du programme NIT (New Information Technologies) à destination des demandeurs d'emploi et jeunes diplômés ; conception et mise en œuvre du stage de la *Coopération Universitaire au Développement* (CUD) pour les bibliothécaires africains ; séances de formation aux outils documentaires pour les membres des corps académique et scientifique ;
- la mise en œuvre d'un service d'iconothèque numérique pour la gestion et la consultation de collections iconographiques sur support numérique. Ce service sera opérationnel à la rentrée 2002.

◆ Avec les facultés et les sections

Les synergies avec la section INFODOC (Faculté de Philosophie et Lettres) se sont renforcées, tant pour les activités de R&D (projet Galilei, réflexion, supervision de thèse), que d'enseignement (Master en e-Business, charges de cours, présidence et vice-présidence de la section).

Des partenariats avec d'autres sections ont également été établis pour développer les activités R&D (notamment Infocom (Information et Communication) et le groupe Médias-TIC).

◆ Avec le Département Enseignement

Les bibliothèques ont participé à la *Journée Portes Ouvertes* de l'Université, ainsi qu'au Festival des Sciences.

◆ Avec le Département des Infrastructures

Une fructueuse collaboration avec le Département des Infrastructures a conduit à une amélioration considérable de la propreté et de la qualité de l'environnement de travail au NB, soutenue par un renouvellement des équipements réalisé par la Bibliothèque (tables, chaises, signalisation, poubelles, etc). Certains problèmes de maintenance des bâtiments et d'infiltrations subsistent néanmoins.

De meilleurs contacts avec le service Sécurité ont permis d'améliorer les conditions de sécurité lors de la fermeture de la BSH (présence d'un appareteur en semaine, et d'un garde privé le samedi).

◆ Avec le Rectorat

A la demande du Recteur, la Bibliothèque a rédigé un rapport sur les enjeux et les perspectives du marché de l'information scientifique, l'évolution des coûts

des périodiques, les effets des concentrations des revues au sein de grands groupes d'édition et de leur position dominante.

Le Recteur et son équipe ont également été invités à une séance d'information-débat sur le thème « Construire la bibliothèque électronique », au cours de laquelle ils ont marqué un grand intérêt pour la démarche stratégique entreprise par la Bibliothèque.

◆ **Avec le projet DISC**

La Bibliothèque a participé à l'élaboration du projet DISC (Décision, Information, Savoir, Communication), par la description de ses activités possibles dans les quatre axes : Forum des Sciences et des Savoirs ; Pôle Formation Continue ; Pôle Recherche-Développement ; Pôle entreprise.

6. RAYONNEMENT ET RELATIONS EXTERIEURES

6.1. *Activités de coopération*

◆ **Au niveau bilatéral**

Les bibliothèques de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) et de l'ULB ont poursuivi leurs activités de collaboration : partage de savoir-faire pour améliorer l'accès aux périodiques électroniques et la gestion de réseaux et serveurs documentaires ; préparation d'un projet pour le développement d'outils d'information scientifique et technique au service des centres de recherche de la Région bruxelloise (projet Bestin soumis pour co-financement à la Région de Bruxelles-Capitale).

◆ **Au niveau communautaire**

J.-P. Devroey assure la présidence du CA de l'ASBL « La Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique » (BICfB) depuis juin 2000. Cette association joue le rôle de « centrale d'achat » interuniversitaire. C. Kellinckx, chef du Département des Acquisitions des bibliothèques, a été désignée comme chargée de mission auprès de la BICfB pour les aspects commerciaux, les négociations avec les fournisseurs et le suivi des contrats.

Par ailleurs, une nouvelle convention sur la perception des droits de reproduction a été négociée, pour l'ensemble des universités de la CfB, entre Reprobel et le CIUF (*Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique*) par l'intermédiaire de sa *Commission des bibliothécaires en chef*, présidée par J.-P. Devroey.

◆ **Au niveau national**

La Bibliothèque a contribué à la réflexion sur le statut juridique du prêt interbibliothèques (PIB) électronique et à la définition des termes d'un contrat standard pour les pratiques de PIB électronique dans le cadre belge. Elle a également activement participé aux réunions d'information et de réflexion sur la transposition en droit belge de la directive européenne concernant l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information.

En collaboration avec J. Van Borm, Directeur de la bibliothèque de l'UIA (Universiteit Antwerpen), et avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, la Bibliothèque a organisé un colloque national sur la coopération entre les bibliothèques scientifiques en Belgique et le développement en commun des collections, qui s'est déroulé le 21 novembre 2001 à la Fondation Universitaire.

◆ Au niveau international

Outre les nombreux projets R&D auxquels elle participe (voir infra), la Bibliothèque a assuré l'accueil et la formation de douze stagiaires africains dans le cadre du programme de la *Coopération Universitaire au Développement* (CUD).

6.2. Projets R&D

◆ Projets achevés en 2000-2001 :

BOLD¹ : BOLD est devenu un service opérationnel, offrant un répertoire en ligne des bibliothèques belges ouvertes au public. Au terme du projet, les partenaires ont émis le souhait de maintenir le service, en assurant chacun leur part de la maintenance. Cet accord devrait aboutir à une convention tripartite avec la VUB et l'UIA.

AgoraLex : ce projet fédéral a réalisé un prototype pour la gestion et la mise à disposition par voie électronique de versions historiques de la législation et a conduit à la rédaction de directives pour la gestion future des lois et règlements belges. La Bibliothèque a contribué à l'implantation, aux tests et à l'évaluation des interfaces de maintenance et de consultation, ainsi qu'à la rédaction d'un mode d'emploi. Le prototype final a été confié à la gestion exclusive de la KUL.

VirLib II et Pro-VirLib² : ces deux projets fédéraux ont réalisé et assuré la promotion d'un module de livraison électronique de documents pour le prêt inter-bibliothèques en Belgique. Le réseau de serveurs installés entre les universités belges pour la fourniture électronique des documents est utilisé, bien que quelques problèmes techniques subsistent.

HyperPRISME³ : ce projet financé par la région wallonne a développé un prototype de système sophistiqué d'aide à la navigation sur le Web ou l'intranet. La Bibliothèque a coordonné ce projet et soumis un nouveau projet, GALILEI, en prolongement des résultats obtenus et visant les mêmes objectifs de service que HyperPRISME.

IT for the upgraded management of libraries : la Bibliothèque a participé à la réunion de clôture et d'évaluation de ce projet Tempus avec la Hongrie, dans lequel elle a contribué à l'analyse pour l'installation d'un service de prêt inter-bibliothèques à la *Technical University Budapest*.

¹ <http://bold.belnet.be>

² http://www.kbr.be/virlib2/start_fr.html

³ <http://www.ulb.ac.be/project/hprisme/>

◆ Propositions de nouveaux projets

UniCat : ce projet de conception et réalisation d'un prototype de catalogue collectif virtuel pour les bibliothèques belges a été soumis aux SSTC et accepté. Il a débuté en janvier 2002, pour une durée de deux ans.

GALILEI (Generic Analyser and Listener for Indexed and Linguistics Entities of Information) : projet soumis à la Région Wallonne en prolongement du projet HyperPRISME, et accepté. Il vise à développer un système pilote modulaire pour l'aide à la recherche d'information sur Internet, basé sur des techniques linguistiques, statistiques et d'intelligence artificielle.

Par sa participation à de nouveaux projets R&D, la Bibliothèque continue de développer ses compétences et d'appliquer les normes internationales en matière de gestion de l'information et de protocoles de communication.

6.3. Expertise

J.-P. Devroey a assuré la Présidence de la Commission des Bibliothécaires en chef du *Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique* (CIUF) et a été sollicité comme expert par la DGXIII de la Commission de l'Union Européenne pour l'évaluation de projets R&D financés par les programmes *Libraries* et *IST (Information Society Technologies)*.

J. Clément, Directrice de la BSH, fait partie depuis octobre 1999 du Conseil d'Administration de l'ASBL « Foire du Livre de Bruxelles », qui organise le programme culturel de la Foire.

H. Gilson, chef du Département *Recherche-Développement et Information Scientifique* de la Bibliothèque, assure la présidence du Belnet User Forum Group on Libraries (WG-Lib) depuis décembre 1998.

A la demande de Glaverbel, la Bibliothèque a réalisé une formation à la recherche documentaire en sciences et techniques pour une trentaine de chercheurs de l'entreprise et a présenté des études de cas dans le domaine du verre.

Les nombreuses visites des bibliothèques et les demandes de formations provenant de l'extérieur témoignent de la qualité des services et de l'expertise de la Bibliothèque, laquelle contribue ainsi au rayonnement et à l'image de marque de l'Université.

7. PROJETS ET PERSPECTIVES

7.1. *Infrastructures*

◆ Postes publics

L'installation d'environ septante nouveaux postes publics supplémentaires est prévue en 2002. Un système centralisé d'impression est à l'étude et en cours de test. Son installation est prévue dans le courant de 2002.

◆ Cartes à puce

Suite à la signature du contrat avec Xafax, les modalités pratiques seront définies pour le déploiement du système de paiement par cartes à puce dans les bibliothèques au début de l'année 2002, parallèlement au passage à l'euro. La « carte de campus » et le système de paiement électronique sont opérationnels dans les bibliothèques depuis février 2002. L'utilisation de la *carte de campus* comme carte d'accès aux bibliothèques est actuellement à l'étude.

◆ Sécurité

L'installation d'un système de contrôle d'accès aux bibliothèques reste un objectif prioritaire des quatre bibliothèques principales. L'utilisation de la carte de campus comme carte d'accès sera testée à la Bibliothèque de Droit dans le courant de 2002, avant d'élargir son emploi aux autres bibliothèques. Par ailleurs, à la demande de sa directrice, un portique antivols sera installé à la BST.

7.2. *Développement des collections*

◆ Conservation et accès aux collections

L'accroissement des collections dans les silos reste problématique et un désherbage s'impose, mais il doit être réalisé dans le cadre d'un programme de conservation partagée des collections imprimées, à définir entre les bibliothèques scientifiques du pays.

Parallèlement, la pertinence de la mise à disposition des fascicules imprimés des périodiques doit être mesurée en ce qui concerne les collections accessibles sous format électronique. Selon chaque bibliothèque et l'usage qui en est fait, l'exemplaire papier pourrait conserver une fonction locale d'actualité (en raison de la « serendipity » supérieure de l'imprimé) et/ou une fonction d'archivage, dans le cadre d'une conservation en commun.

La BST envisage un réaménagement en profondeur de la disposition des ouvrages et périodiques dans la bibliothèque, une amélioration de la signalisation, et l'aménagement de « coins séminaires » regroupant les ouvrages recommandés par les professeurs d'une faculté.

La BSH poursuivra l' « opération silo » afin de mettre en valeur les ressources qui s'y trouvent et augmenter leur utilisation. Elle permettra aussi de simplifier le travail des agents du prêt pour la course en rayons et, à terme, de définir une politique de développement, voire de désherbage des collections en magasin. La BCM souhaite augmenter le nombre d'ouvrages de base pour les étudiants. Elle a par ailleurs entamé en octobre 2001 une étude pour la redéfinition de ses services.

◆ **Evaluation des collections**

Dans le contexte de la surinflation de la documentation scientifique, il est indispensable de développer des procédures d'évaluation de l'utilisation de nos collections, tant imprimées qu'électroniques. Les statistiques de prêt relevées dans Unicorn et les statistiques récentes de consultation des ressources électroniques (CD-ROM en réseau, plate-forme comme JSTOR et ScienceDirect) permettent de faire une estimation de l'utilisation réelle des collections. D'autre part, la qualité et la pertinence des nouveaux produits et ressources disponibles sur le marché doivent également être évaluées. L'ensemble de ces mesures doit conduire à définir et à mettre en place des procédures de sélection et d'acquisition de l'information imprimée et électronique qui répondent de manière adéquate aux besoins de la communauté universitaire.

7.3. Nouveaux outils et services électroniques

◆ **Développement**

La réflexion sur les contenus et les outils de la bibliothèque électronique de l'ULB devra conduire à la mise en place de projets internes d'étude et de développement de nouveaux outils et services afin d'augmenter l'autonomie des utilisateurs dans l'accès aux ressources documentaires. Les outils et services à l'étude comprennent :

- un service d'iconothèque numérique, permettant la consultation et la gestion par le Web de collections d'images numériques, mises à disposition par les enseignants ;
- des outils de navigation parmi les ressources documentaires accessibles aux utilisateurs (linking), développés en collaboration avec la bibliothèque de la VUB ;
- des portails thématiques (« subject gateway ») permettant une recherche intégrée dans les différentes ressources documentaires électroniques pertinentes pour une discipline ;
- un accès à la production scientifique de l'ULB sous format électronique (articles et thèses) par le biais de serveurs Open Archives et ETD, mis en place dans le cadre de la BICfB ;
- un système EZProxy permettant d'accéder aux ressources documentaires électroniques des bibliothèques à partir de postes situés en dehors du réseau ULB ;

- l'intégration de la gestion des périodiques électroniques dans Unicorn, permettant de présenter des listes alphabétiques et thématiques des titres de périodiques électroniques disponibles à l'ULB ;
- une cartographie des services électroniques des bibliothèques.

◆ **Information**

Parallèlement à ces développements, des procédures d'information doivent être mises en place pour valoriser les services et ressources électroniques et pour promouvoir leur utilisation.

- réorganisation du site Web des Bibliothèques en fonction des nouveaux outils et services disponibles (linking, listes des périodiques, service d'iconothèque numérique) ;
- édition de guides d'utilisation des services et des ressources électroniques disponibles dans chaque bibliothèque ;
- maintien du service d'information de la BSH et installation d'un service similaire en BST.

◆ **Formation**

Dans la perspective de développer la bibliothèque électronique et l'utilisation des ressources documentaires, il est crucial de favoriser davantage la formation continue des bibliothécaires aux nouveaux outils et produits d'une part, et d'autre part de constituer un groupe de formateurs qui se chargeront de la formation des utilisateurs.

La Bibliothèque souhaite maintenir sa collaboration avec le CTE pour la formation des enseignants.

Il est également souhaitable de développer des actions de formation en partenariat avec les étudiants-assistants chargés de la guidance.

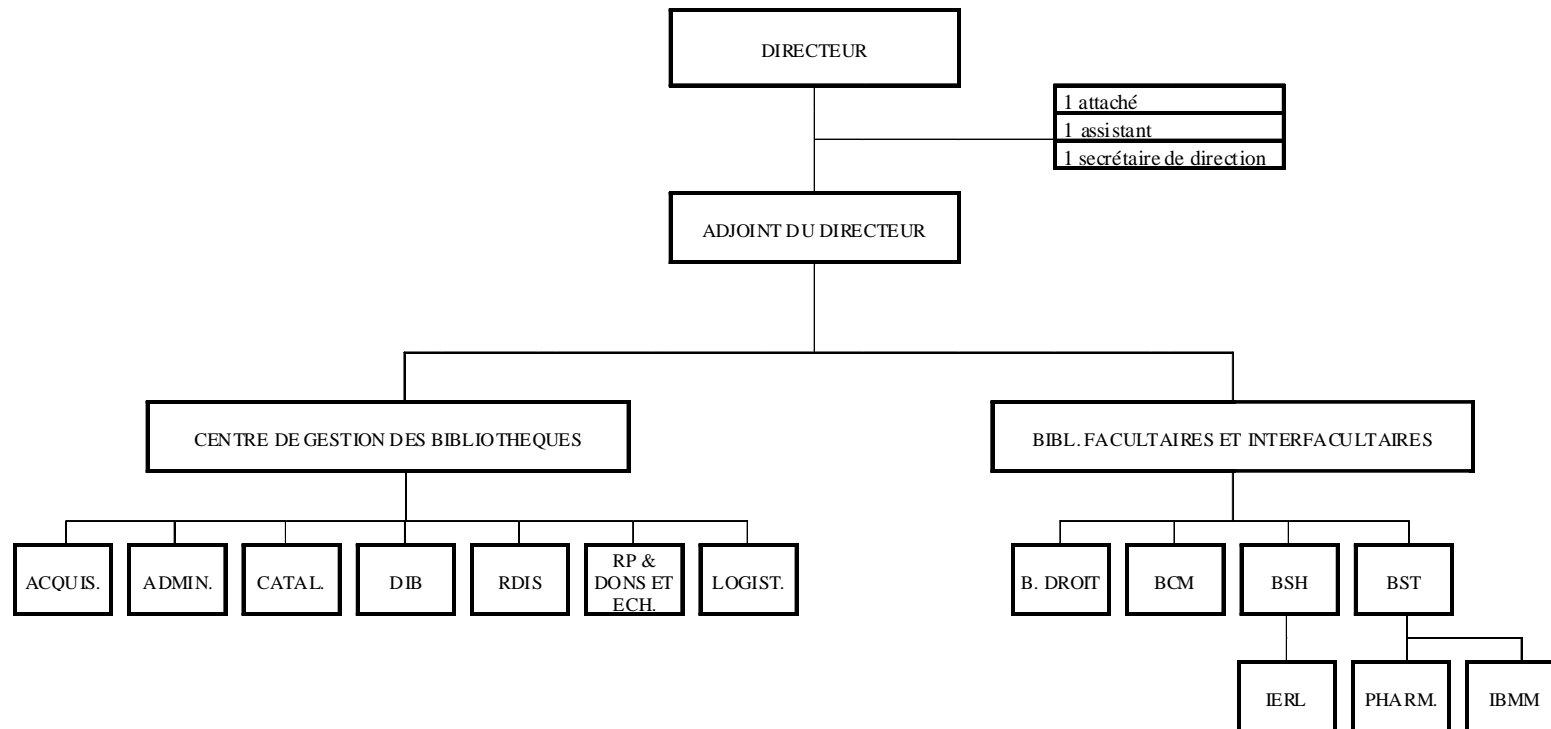
Des formations accompagnées d'exercices pratiques pourront être mises en place dans la salle de formation de la BSH.

◆ **Moyens humains**

Le développement de la bibliothèque électronique conduit à de nouvelles activités (catalogage des 3.500 périodiques électroniques, gestion des accès, négociation de consortiums, gestion de collections d'images numériques etc) qui s'ajoutent à la gestion et à la prestation des services liés à la documentation traditionnelle.

Malgré l'engagement et la motivation du personnel des bibliothèques et ses efforts de formation continue, il devient particulièrement difficile de développer et de mettre en place de nouveaux services électroniques dans un contexte de réduction du personnel (-3,5 ETP depuis 1998).

ANNEXE I : ORGANIGRAMME DU SERVICE BIBLIOTHEQUES EN 2001



Légende :

| | | | |
|-------------------|--|----------|---|
| ACQUIS. | Dpt des Acquisitions | B. DROIT | Bibliothèque de Droit |
| ADMIN. | Dpt Administration Générale | BCM | Bibliothèque de Médecine |
| CATAL. | Dpt du Catalogue | BSH | Bibliothèque des Sciences Humaines |
| DIB | Dpt Informatique des Bibliothèques | IERL | Bibliothèque de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité |
| DIS | Dpt Recherche, Développement et Information scientifique | BST | Bibliothèque des Sciences et Techniques |
| RP & DONS ET ECH. | Dpt Réserve Précieuse & Dons et échanges | PHARM. | Bibliothèque de Pharmacie |
| LOGIST. | Dpt Logistique | IBMM | Bibliothèque de l'Institut de Biologie Médicale et Moléculaires |

ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHEQUES 2000/2001

II.1. Collections

◆ Collections répertoriées dans le catalogue informatisé en 2000

| Nombre d'exemplaires par type de documents au 31/12/2000 | BSH | Droit | BST | BCM | RP | IEE | TOTAL |
|---|----------------|---------------|----------------|---------------|--------------|---------------|----------------|
| - livres | 467 259 | 33 320 | 86 869 | 10 049 | 9 608 | 13 280 | 620 385 |
| - mémoires | 24 688 | 1 009 | 10 143 | 1 548 | 0 | 453 | 37 841 |
| - titres de périodiques | 13 441 | 1 338 | 6 844 | 2 835 | 131 | 569 | 25 158 |
| - articles, brochures, varia | 29 284 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 29 284 |
| - documents multimedia | 2 806 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 806 |
| - autres (fichiers, cartes, audio, audiovisuel, partitions) | 2 536 | 4 | 198 | 32 | 8 | 0 | 2 778 |
| Total exemplaires | 540 014 | 35 671 | 104 054 | 14 464 | 9 747 | 14 302 | 718 252 |

◆ Pourcentage des monographies cataloguées qui sont en accès libre

| Au 31/12/2000 | BSH | Droit | BST | BCM | IEE | Total |
|--|-----|-------|-----|-----|------|------------|
| Pourcentage des exemplaires des monographies cataloguées qui sont en accès libre | 41% | 90% | 56% | 54% | 100% | 47% |

En BSH, tous les livres acquis depuis 1994 sont disponibles en libre accès.

◆ Monographies non cataloguées (estimation 2000)

Estimation des fonds non répertoriés dans le catalogue informatisé en 2000.

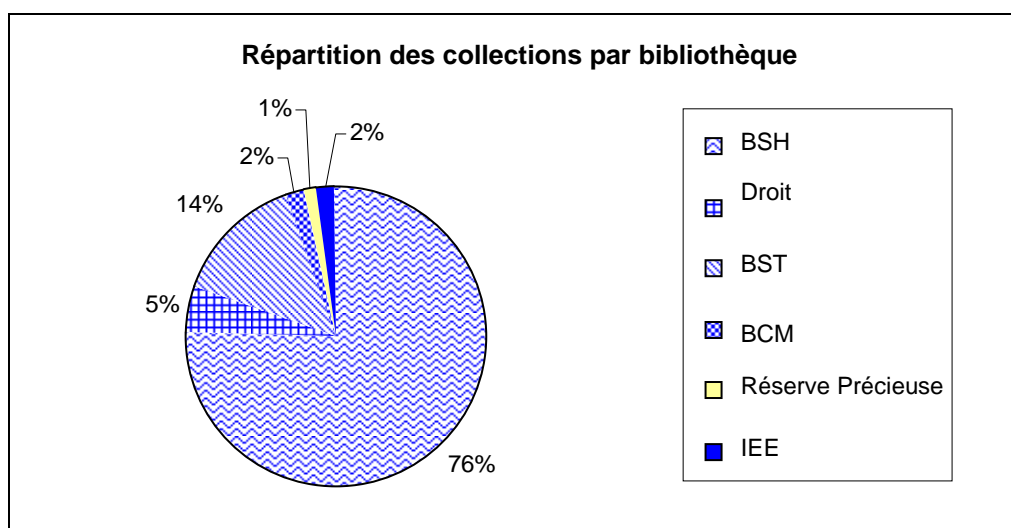
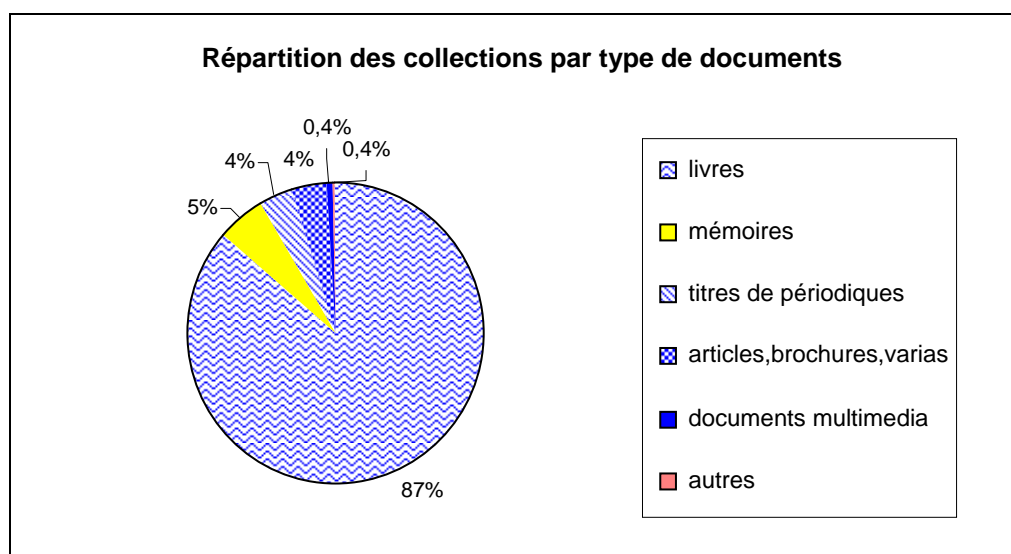
| Estimation des monographies non cataloguées | BSH | Droit | BST | BCM | RP | IEE | Total |
|---|---------|--------|--------|-----|--------|-----|----------------|
| - en mètres | 2 750 | 393 | 512 | 0 | 1 413 | 0 | 5 068 |
| - en volumes | 123 720 | 17 700 | 23 045 | 0 | 63 600 | 0 | 228 065 |

◆ **Pourcentage d'informatisation des monographies**

Pourcentage des collections de monographies qui sont répertoriées dans le catalogue informatisé.

| Au 31/12/00 | BSH | Droit | BST | BCM | RP | IEE | Total |
|-------------------------------------|-------|-------|-----|------|-----|------|------------|
| % d'informatisation des collections | 78,5% | 73% | 79% | 100% | 12% | 100% | 73% |

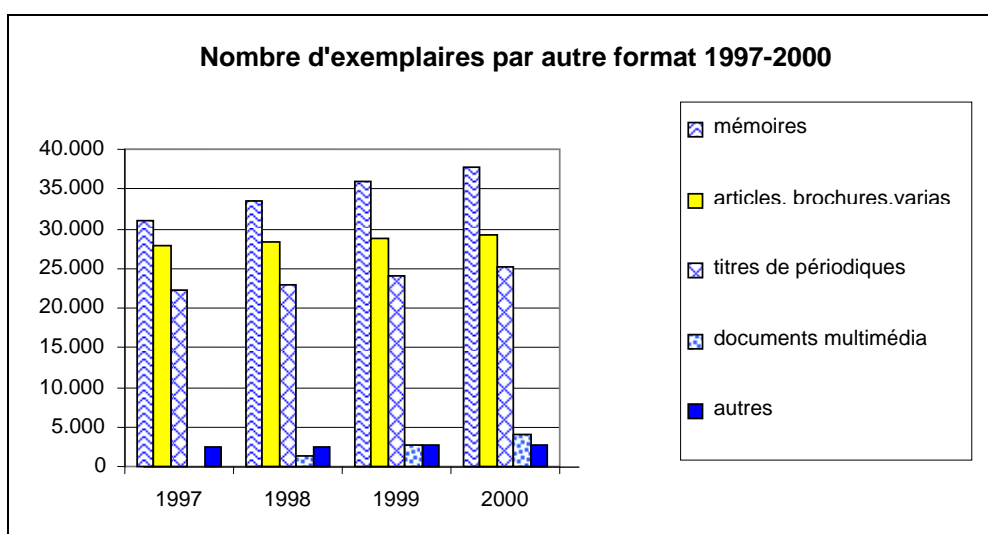
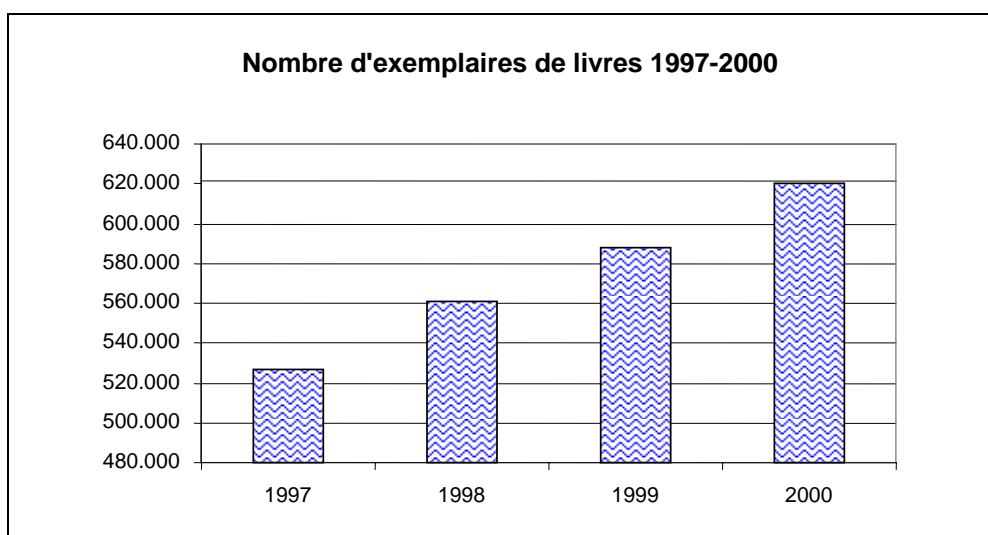
◆ **Répartition des collections cataloguées par type de document**



◆ Comparatif 1997-2000 des collections cataloguées

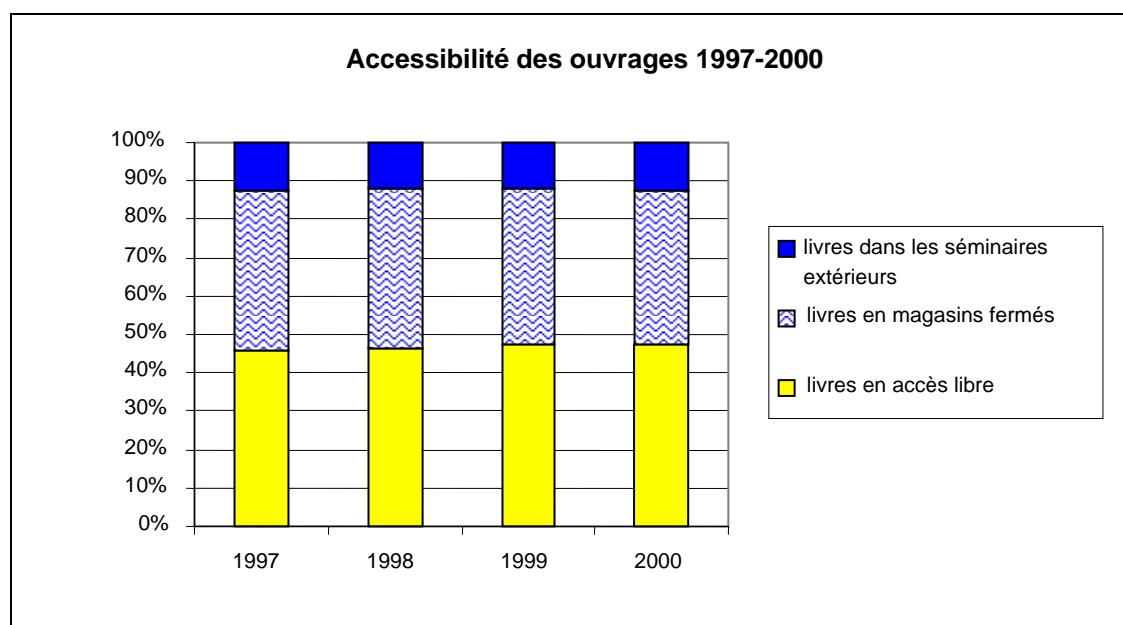
Nombre d'exemplaires par type de documents

| Nombre d'exemplaires par type de documents | au 31/12/97 | accr. | au 31/12/98 | accr. | au 31/12/99 | accr. | au 31/12/00 |
|---|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| - livres | 527 017 | 33 965 | 560 982 | 26 458 | 587 440 | 32 953 | 620 393 |
| - mémoires | 31 062 | 2 472 | 33 534 | 2 374 | 35 908 | 1 933 | 37 841 |
| - titres de périodiques | 27 903 | 372 | 28 275 | 536 | 28 811 | 473 | 29 284 |
| - articles, brochures, varia | 22 190 | 807 | 22 997 | 945 | 23 942 | 1 216 | 25 158 |
| - documents multimedia | 0 | 1 301 | 1 301 | 1 505 | 2 806 | 1 172 | 3 978 |
| - autres (fichiers, cartes, audio, audiovisuel, partitions) | 2 414 | 108 | 2 522 | 180 | 2 702 | 76 | 2 778 |
| Total exemplaires | 610 586 | 39 025 | 649 611 | 31 998 | 681 609 | 37 823 | 719 432 |



◆ Accessibilité des livres catalogués 1997-2000

| Livres | 1997 | accr. | 1998 | accr. | 1999 | accr. | 2000 |
|--|---------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|
| Nombre d'exemplaires en accès libre | 240 624 | 20 111 | 260 735 | 17 194 | 277 929 | 15 076 | 293 005 |
| Nombre d'exemplaires conservés en magasins fermés dans les bibliothèques | 220 964 | 11 971 | 232 935 | 6 808 | 239 743 | 10 348 | 250 091 |
| Nombre d'exemplaires dans les séminaires extérieurs aux bibliothèques | 65 429 | 1 883 | 67 312 | 2 456 | 69 768 | 6 710 | 76 478 |
| Pourcentage des monographies en accès libre | 45,7% | | 46,5% | | 47,3% | | 47,2% |

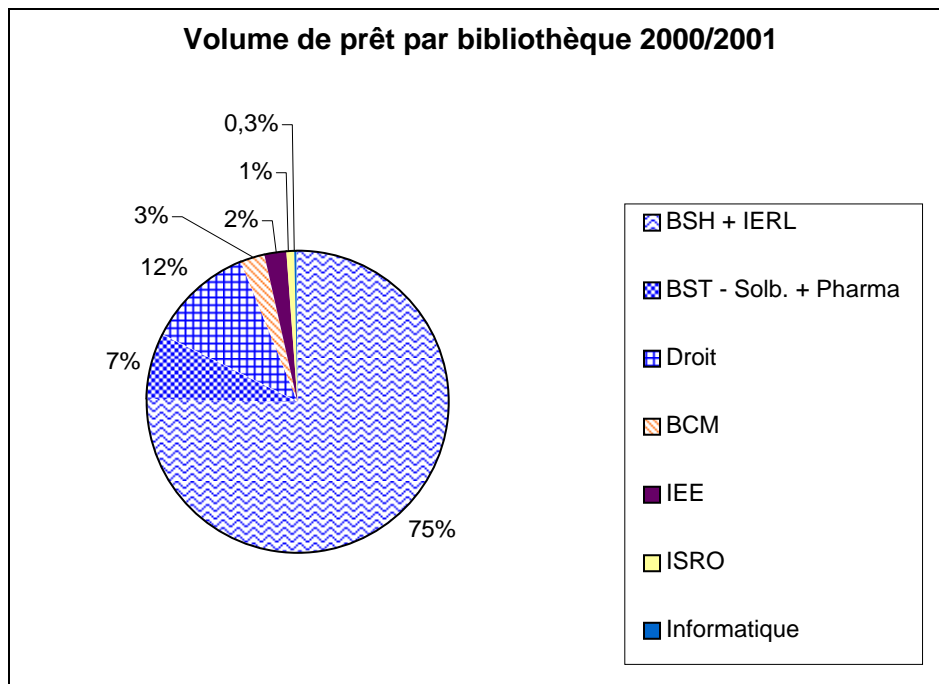


II.2. Prêt

◆ Prêt par type de document

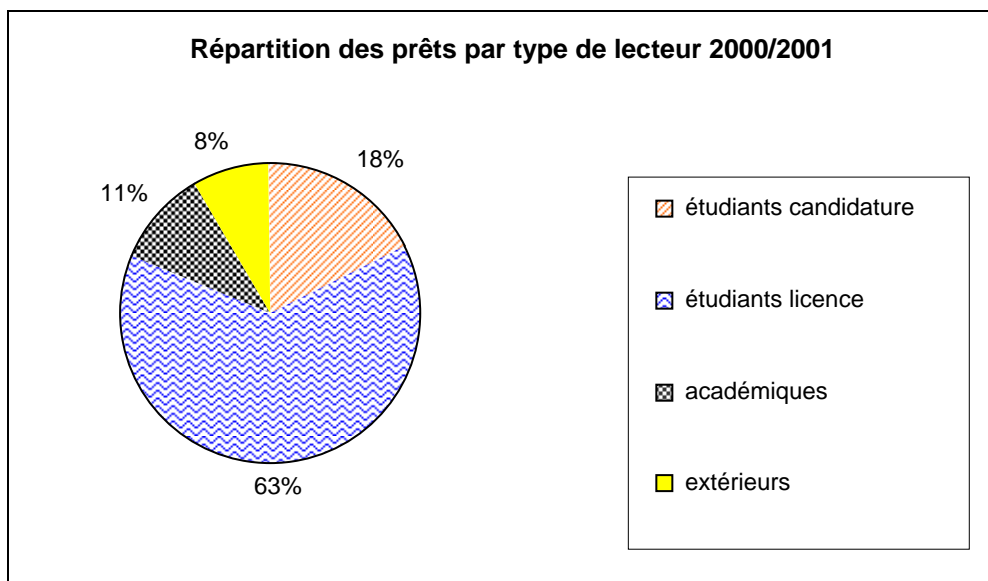
| Nombre de sorties par type de document en 2000/2001: | BSH + IERL | BST - Solb. + Pharm | Droit | BCM | IEE | ISRO | Informatique | Total |
|--|----------------|---------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| - livres | 117 017 | 12 096 | 19 920 | 4 598 | 3 649 | 1 480 | 442 | 159 202 |
| - mémoires | 10 754 | | 3 | | 95 | | | 10 852 |
| - varia | 190 | | | | | | | 190 |
| Total sorties | 127 940 | 12 096 | 19 923 | 4 598 | 3 744 | 1 480 | 442 | 170 223 |

◆ Prêt par bibliothèque



◆ Prêt par type de lecteur

| Nombre de sorties par type de lecteur en 2000/2001: | BSH + IERL | BST - Solb. + Pharm | Droit | BCM | IEE | ISRO | Informatique | Total |
|---|----------------|---------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| - étudiants candidature | 20 569 | 4 191 | 3 316 | 1 937 | 194 | 62 | 34 | 30 303 |
| - étudiants licence | 80 811 | 5 485 | 14 616 | 2 639 | 3 113 | 861 | 234 | 10 7759 |
| - académiques | 14 166 | 2 095 | 933 | 22 | 210 | 541 | 168 | 18 135 |
| Total ULB | 115 546 | 11 771 | 18 865 | 4 598 | 3 517 | 1 464 | 436 | 156 197 |
| Extérieurs | 12 394 | 325 | 1 058 | | 227 | 16 | 6 | 14 026 |
| Total sorties | 127 940 | 12 096 | 19 923 | 4 598 | 3 744 | 1 480 | 442 | 170 223 |



◆ **Comparatif prêt 1998-2001**

| Nombre de sorties par type de document | 97-98 | accr. | 98-99 | accr. | 99-00 | accr. | 00-01 |
|--|---------------|------------|----------------|-----------|----------------|-----------|----------------|
| - livres | 83 410 | 67% | 138 921 | 8% | 150 678 | 6% | 159 202 |
| - mémoires | 6 876 | 52% | 10 483 | -4% | 10 020 | 8% | 10 832 |
| - varia | 0 | | 81 | 62% | 131 | 44% | 189 |
| Total sorties | 90 286 | 66% | 149 485 | 8% | 160 829 | 6% | 170 223 |

| Nombre de sorties par type de lecteur | 97-98 | accr. | 98-99 | accr. | 99-00 | accr. | 00-01 |
|---------------------------------------|---------------|------------|----------------|-----------|----------------|-----------|----------------|
| - étudiants candidature | 15 419 | 77% | 27 236 | 9% | 29 677 | 2% | 30 303 |
| - étudiants licence | 55 956 | 65% | 92 563 | 8% | 99 733 | 8% | 107 759 |
| - académiques | 9 892 | 66% | 16 443 | 14% | 18 765 | -3% | 18 135 |
| Total ULB | 81 267 | 68% | 136 242 | 9% | 148 175 | 5% | 156 197 |
| Extérieurs | 9 019 | 47% | 13 243 | -4% | 12 654 | 11% | 14 026 |
| Total sorties | 90 286 | 66% | 149 485 | 8% | 160 829 | 6% | 170 223 |

II.3. Logistique

◆ Infrastructure 2000

| Surface des locaux en m² | BSH - Bât.NB | BSH - Bât.AX | Droit | BCM | BST Solb. + Pharma | BST - IBMM | CGB | Total |
|--|---------------------|---------------------|--------------|--------------|---------------------------|-------------------|--------------|---------------|
| Salles ouvertes au public | 9 750 | 2 733 | 1 650 | 1 614 | 845 | 223 | | 16 815 |
| Bureaux | 650 | 30 | 125 | 121 | 35 | 17 | 3 087 | 4 065 |
| Magasins de livres | 2 300 | 300 | | 1 151 | 850 | 39 | | 4 640 |
| Dépôt | | | | | | | 1 000 | 1 000 |
| Total | 12 700 | 3 063 | 1 775 | 2 886 | 1 730 | 279 | 4 087 | 26 520 |

| Matériel à usage du public 2000 | BSH - Bât.NB | BSH - Bât.AX | Droit | BCM | BST Solb. | BST Pharma | BST - IBMM | Total |
|--|---------------------|---------------------|--------------|------------|------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| Nombre de places assises disponibles | 2 110 | | 302 | 390 | 134 | 19 | 24 | 2 979 |
| Nombre de PC postes publics | 93 | 17 | 28 | 15 | 6 | 3 | 1 | 163 |
| Nombre de photocopieurs | 7 | 3 | 6 | 4 | 1 | 1 | 2 | 26 |



ULB
Bibliothèques

Avenue F.-D. Roosevelt, 50 - CP 180
1050 Bruxelles

Tél. : 02/650.23.70
Fax : 02/650.41.86

e-mail : bibdir@ulb.ac.be

<http://www.bib.ulb.ac.be>